

MAIRIE DE PERE – 17700

Compte rendu de la réunion du 26 février 2018 *Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal*

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de **PÉRÉ** s'est réuni à la salle du Conseil de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Christine JUIN, Maire.

Etaient présents : Christine JUIN, Jean-Louis LE HUEROU-KERIZEL, Laëtitia THOMAS, Martine LLEU, Christophe BELIN, Anne-Marie LE HUÉROU KERIZEL, Gilbert PELUCHON, Maëva GOIZIN, Cédric ROUSSEAUX, Cécile BONNIFAIT, Arnaud TIENNOT

Etait absent:

Secrétaire de Séance : Maëva GOIZIN

-Objet : Approbation du compte-rendu du 16 février 2018

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 février 2018 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et signé.

- Objet : Approbation du Compte de Gestion 2017 de la commune

Le Conseil approuve le compte de gestion 2017 du budget de la commune à l'unanimité.

- Objet : Approbation du Compte Administratif 2017 de la commune

Jean-Louis LE HUEROU KERIZEL présente à l'assemblée le compte administratif 2017 de la commune.

CLASSES	Solde début de gestion 2016	Opérations de l'exercice			Résultat global	RESTE A REALISER		Résultat définitif
		dépenses	recettes	résultats		Dépenses	Recettes	
classes 1-2-3	-109 992,95	198 551,98	267 017,62	68 465,64	-41 527,31	0,00	0,00	-41 527,31
classes 4-5								
classes 6-7-8	139 426,54	228 868,82	256 254,30	27 385,48	166 812,02	0,00	0,00	166 812,02
TOTAUX		427 420,80	523 271,92	95 851,12	125 284,71	0,00	0,00	125 284,71

Le Conseil approuve le compte administratif 2017 de la commune à l'unanimité.
(Madame le Maire étant sortie lors du vote).

- Objet : Affectation du résultat

Jean-Louis LE HUEROU KERIZEL propose à l'assemblée l'affectation du résultat comme suit :

Décide d'affecter le résultat global de fonctionnement au budget 2018 comme suit		
Résultat de fonctionnement : compte 002 (F)	excédent	125 284,71
Excédent de fonctionnement : compte 1068 (I)	excédent	41 527,31
Décide de reporter le résultat d'investissement au budget 2018 comme suit		
Résultat d'investissement : compte 001 (I)	déficit	-41 527,31

Le Conseil approuve l'affectation du résultat de la commune pour 2017 à l'unanimité.

- Objet : Budget Primitif janvier/février 2018

Après avoir entendu la proposition du budget primitif de janvier/février 2018 présentée par Madame le Maire, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.

- *Investissement* :
 - *Dépenses* : 175 980.62
 - *Recettes* : 175 980.62
- *Fonctionnement* :
 - *Dépenses* : 171 625.26
 - *Recettes* : 171 625.26

Questions diverses :

Madame le Maire informe que :

Gilbert PELUCHON sera l' élu référent pour l' agent communal Erick ROUSSEAU.

La commission des finances se réunira le 12 mars prochain à 18h en Mairie. La présence de tout le conseil est souhaitée afin d'étudier toutes propositions.

Suite à la création de la commune nouvelle, un site Internet doit voir le jour. Arnaud TIENNOT accepte d'étudier le projet moyennant un cahier des charges.

L'Assemblée Générale de Groupama se tiendra le 14 mars à Saint-Sauveur-d'Aunis.

Anne-Marie LE HUÉROU KERIZEL assistera à la réunion sur le thème « Alicaments : aliments, médicaments ou boniments » organisée par l'ensemble des caisses de retraite le 12 avril à Surgères, à la salle du lavoir.

La séance est levée à 20h15.
